

L'ÉPREUVE DU « GRAND ORAL » DE TERMINALE

Les élèves de Terminale passeront une épreuve de « Grand oral » à la fin de cette année scolaire, au **mois de juin**. Cette épreuve est l'une des cinq épreuves terminales du baccalauréat général. Elle est obligatoire pour tous les candidats au Baccalauréat.

L'épreuve est notée sur 20 points, coefficient 10.

Le jury valorise :

- la **solidité des connaissances du candidat**,
- la **capacité à argumenter et à relier les savoirs**,
- l'**esprit critique**,
- la **clarté de son propos**,
- l'**engagement dans la parole, la force de conviction**.

❖ En amont de l'épreuve

Le « Grand oral » est rattaché aux enseignements de spécialité choisis en classe de Terminale. C'est au sein de ces enseignements que cette épreuve de bac se prépare mais aussi en autonomie. Ainsi, chaque candidat élabore **deux questions « problématisées »** c'est-à-dire donnant lieu à des réponses complexes visant la réflexion de l'élève face à un problème complexe. Concernant le choix des questions en lien avec les spécialités, trois possibilités s'offrent à vous :

Une question relative à chacune des deux spécialités.	Une question en lien avec l'une des deux spécialités et l'autre sur un sujet au croisement des deux spécialités.	Deux sujets au croisement des deux spécialités.
---	--	---

La règle est que les deux spécialités de Terminale doivent être représentées. **Vous pouvez envisager des sujets qui s'inscrivent dans votre environnement local, régional.** Cette approche sera plus facilement justifiable auprès du jury et donc **valorisée**.

❖ Le déroulement de l'épreuve

Le Grand oral dure 20 minutes avec 20 minutes de préparation.

- Le candidat présente au jury les **deux questions préparées**.
- Le jury **choisit** une de ces deux questions.

Temps 1 20 minutes	Temps de préparation durant lequel le candidat met en ordre ses idées, se prépare à sa prestation orale. Il peut concevoir un plan, schéma, des notes sur une feuille (pas évalués) lors de cette préparation pour l'aider lors de sa prestation orale.
Temps 2 10 minutes	Temps de présentation. Le candidat est reçu par le jury, présente la question choisie et y répond. Le jury évalue son argumentation et ses qualités de présentation. L'exposé se déroule debout (sauf aménagements pour les candidats à besoins spécifiques). Il peut utiliser ses notes préparées mais pas de documents conçus hors temps de préparation (temps 1).
Temps 3 10 minutes	Temps d'échange avec le jury. L'objectif est de permettre au candidat d'approfondir des points particuliers évoqués pendant la présentation et montrer sa maitrise des contenus disciplinaires et ses compétences argumentatives .

❖ Le choix des questions

Le choix des questions est laissé à l'appréciation de l'élève avec l'avis des enseignants. Pour aider ce début de la réflexion, trois approches différentes de recherche sont envisageables afin de trouver des questions qui, en plus de leur **intérêt disciplinaire**, vous **intéressent**.

- 1- Réflexion à partir du programme de la spécialité SES :** Il y a un point du programme (de Première ou Terminale) qui m'intéresse particulièrement et je souhaite l'approfondir.
Par exemple : « *J'ai adoré l'analyse de la structure sociale par K. Marx et je me demande dans quelle mesure cette analyse pourrait s'appliquer à Hong Kong.* »
- 2- Réflexion à partir d'une passion ou d'un intérêt personnel :** j'ai une passion ou je mène une activité qui suscite une question en lien avec le programme d'une de mes spécialités.
Par exemple : « *Depuis tout petit, par la fenêtre de ma chambre, je vois défiler les porte-conteneurs qui arrivent et repartent de Hong Kong. Je me suis toujours demandé quelle est la participation de Hong Kong à l'économie mondiale et comment l'expliquer.* »
- 3- Réflexion en lien avec le projet d'orientation :** Mon projet post-bac me pousse à me poser une question sur le métier que je souhaite exercer.
Par exemple : « *Je souhaite poursuivre mes études dans le domaine économique et souhaite travailler au sein de la Commission européenne. Je me demande comment l'épidémie de Covid19 a influencé les politiques communautaires à l'échelle européenne.* »